

# **ANNEXE 16**

**Exemple de description technique  
et de plan d'annexion municipale**

**Canada**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PONTIAC**

DESCRIPTION TECHNIQUE

des limites du territoire à détacher de la paroisse de Saint-Paul et à annexer au village de Saint-Bruno, dans la municipalité régionale de comté de Québec.

---

Un territoire qui fait actuellement partie de la paroisse de Saint-Paul, dans la municipalité régionale de comté de Québec, et qui comprend les lots ou parties de lots du cadastre de la paroisse de Saint-Louis, ainsi que les chemins, routes, rues, cours d'eau ou parties d'iceux, inclus dans les limites décrites ci-après : en partant du sommet de l'angle nord du lot 600, successivement, les lignes et les démarcations suivantes : en direction sud-est, la ligne nord-est dudit lot laquelle traverse un chemin public; une partie de la ligne sud-est dudit lot qui traverse le ruisseau Noir jusqu'à la ligne nord-est du lot 600-45; en direction nord-ouest, la ligne nord-est dudit lot qui se prolonge à travers le ruisseau Noir et dans le lot 600 jusqu'à un point situé à une distance de 50,0 mètres au sud-est du côté sud-est de l'emprise de la route 114; en direction nord-est, dans le lot 600, une ligne droite et parallèle au côté sud-est de la route 114 sur une distance de 180,0 mètres; en direction nord-ouest, une ligne droite perpendiculaire à la précédente sur une distance de 11,0 mètres; une ligne droite suivant un gisement de 47°52'50" sur une distance de 30,0 mètres; une ligne droite suivant un gisement de 317°59'42" jusqu'au côté nord-ouest de l'emprise de la route 114; enfin, en direction nord-est, le côté nord-ouest de l'emprise de ladite route puis une partie de la ligne qui sépare les lots 596 et 600 jusqu'au point de départ.

.../2

2.

Ce territoire couvre une superficie de 0,28 km<sup>2</sup> et est représenté sur le plan préparé par le soussigné, en date du .....

Les mesures mentionnées dans le présent document sont exprimées en unités du système international et les directions sont des gisements en référence au système SCOPQ, NAD 83 (fuseau 7, méridien central 70° 30').

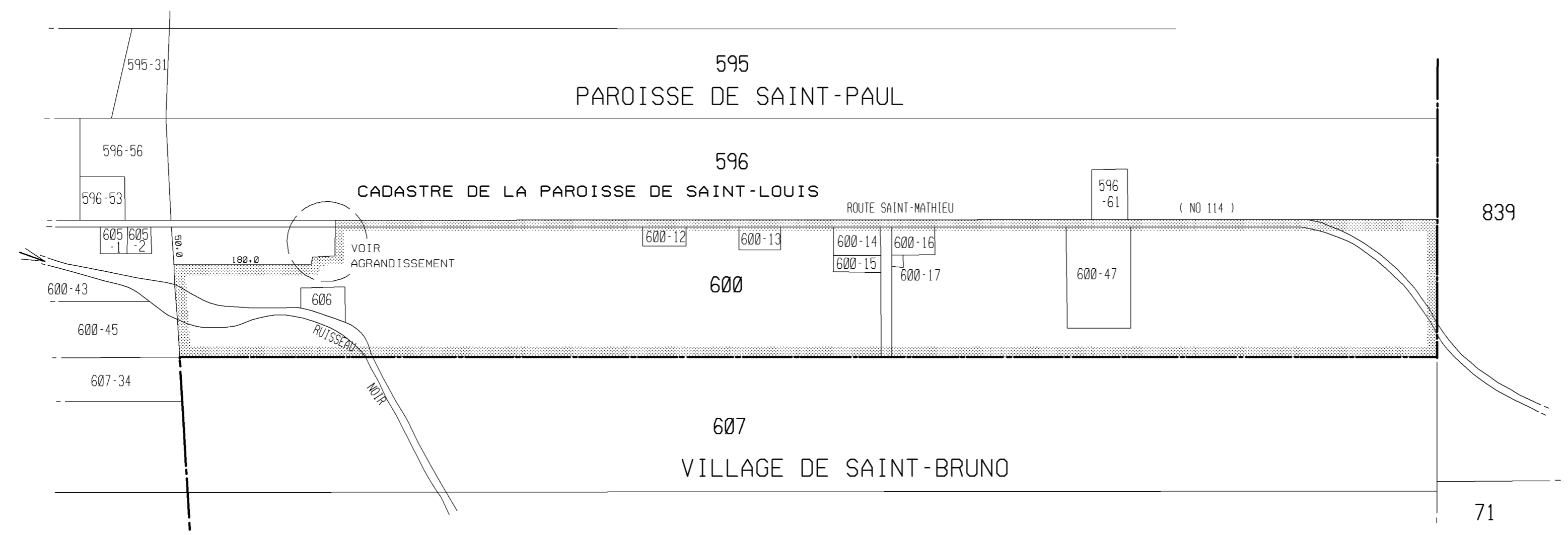
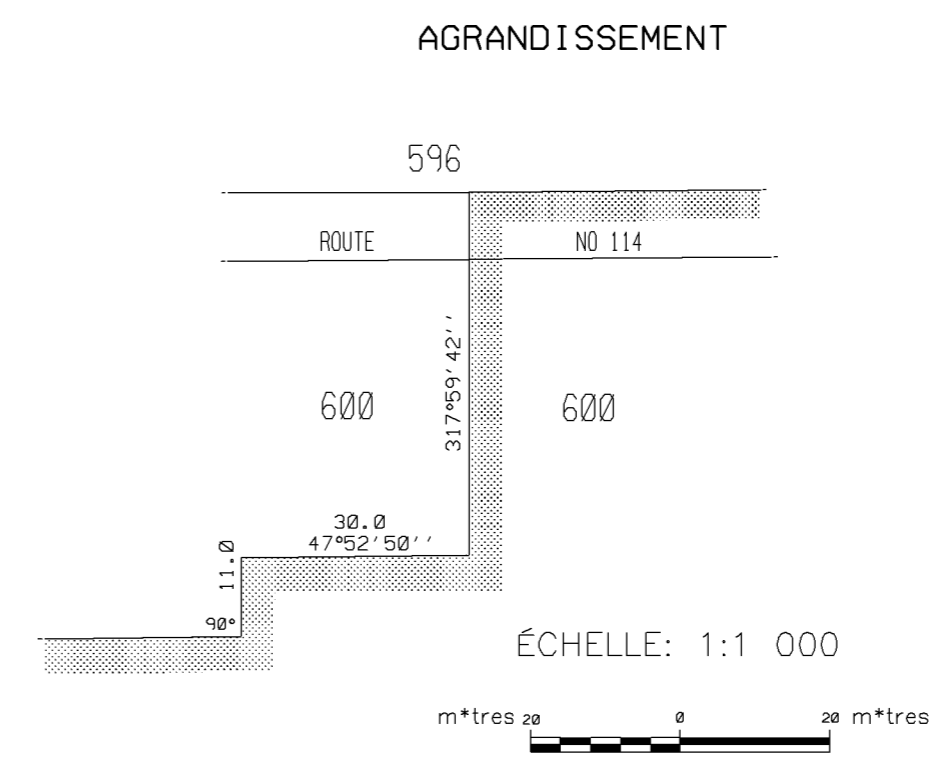
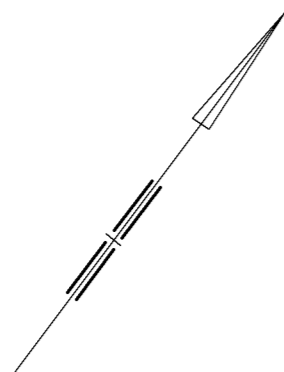
(Localité), le

(Signature)

Préparée par : \_\_\_\_\_

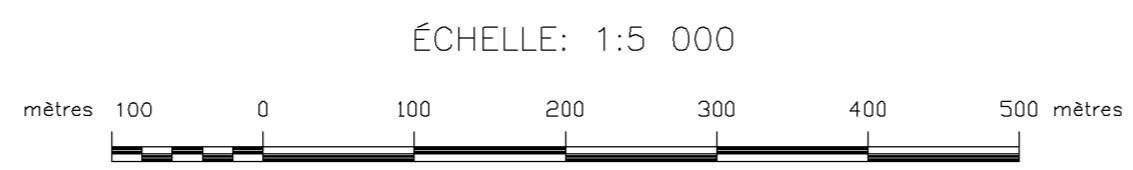
(Nom)

Arpenteur-géomètre



SUPERFICIE EN TERRE : 0,274 KM<sup>2</sup>  
 SUPERFICIE EN EAU : 0,006 KM<sup>2</sup>  
 SUPERFICIE TOTALE : 0,280 KM<sup>2</sup>

**LÉGENDE**  
 ——— Limites actuelles des municipalités  
 ■■■■■ Limites du territoire à annexer



Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.  
 Les directions apparaissant sur ce document sont des gisements en référence au système SCOPQ, NAD 83, (fuseau 7, méridien central 70°30').

DOSSIER BAGQ:	<b>Territoire à détacher          de la paroisse de Saint-Paul          et à annexer au          ville de Saint-Bruno          municipalité régionale de comté de Québec</b>
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune Original déposé au Greffe de l'arpenteur général du Québec Québec, le .....	
Arpenteur-géomètre Pour l'arpenteur général du Québec	
Seul le Bureau de l'arpenteur général du Québec est autorisé à délivrer des copies conformes de ce document.	
Copie conforme de l'original, le .....	(lieu), le (date)
..... Pour l'arpenteur général du Québec	Préparé par : ..... (nom) Arpenteur-géomètre Matricule: .....
	Minute: